

Fonds pour la formation professionnelle forestière

Budget 2024

	Einnahmen	Ausgaben	%
Contributions des entreprises forestières	1'240'000.-		
Soutien aux CI obligatoire, tarif de CHF 80.- par apprenti et jour de cours		860'000.-	67.1
Soutien à la formation continue		80'000.-	6.2
Soutien aux foires et autres manifestations professionnelles		60'000.-	4.7
Soutien aux projets Ortra Forêt (révision partielle des examens professionnels, contrôle quinquennal de la formation initiale, Commission D&Q, examen national des connaissances professionnelles, formation des experts PQ formation initiale, Journée des responsables de la formation forestière, secrétariat Ortra Forêt)		200'000.-	15.6
Frais de gestion (secrétariat, office d'encaissement, commission du Fonds, location salles de réunion, informatique et frais de bureau)		82'000.-	6.4
Déficit	42'000.-		
	1'282'000.-	1'282'000.-	100

Adopté par la commission du Fonds le
 Adopté par le comité de l'Ortra Forêt le

12.09.23
 21.09.23